

## **SÉMINAIRE SUR LE SYSTÈME DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES**

**Genève, 17 et 18 juin 2010**

### **PROGRAMME PROVISOIRE**

*Etabli par le Secrétariat*

#### Judi 17 juin 2010

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 9 h 30 – 10 h 00  | Accueil des participants et inscription   |
| 10 h 00 – 10 h 15 | Session d'ouverture   |
| 10 h 15 – 11 h 00 | Introduction générale du système de Madrid<br>Vue générale du système et son positionnement sur les marchés internationaux<br>Développements récents        |
| 11 h 00 – 11 h 15 | Pause-café  |
| 11 h 15 – 12 h 00 | <u>Conditions requises pour présenter une demande internationale</u><br>Habilitation à présenter une demande internationale<br>Office d'origine du déposant |
| 12 h 00 – 13 h 30 | Déjeuner  |

- 13 h 30 – 14 h 30 Demande internationale et son examen  
Types de demande internationale et leurs contenus  
Certification de la demande par l'Office d'origine  
Examen de la demande par le Bureau international  
Consignes pour assurer une bonne présentation de la demande internationale  
Exercices pratiques
- 14 h 30 – 14 h 45 Pause-café
- 14 h 45 – 15 h 45 Enregistrement international  
Confirmation ou refus par une partie contractante désignée  
Octroi de protection  
Traitement des réponses aux avis de refus  
Exercices pratiques
- 15 h 45 – 17 h 00 Présentation des activités d'enregistrement international au  
Registre international, suivie d'une visite guidée, y compris  
rencontre avec des examinateurs

Vendredi 18 juin 2010

- 9 h 00 – 10 h 00 Gestion de l'enregistrement international I  
Désignations postérieures à l'enregistrement  
Changement de titulaire  
Limitation, renonciation, radiation  
Exercices pratiques
- 10 h 00 – 11 h 00 Gestion de l'enregistrement international II  
Spécificités, modes et fonctionnement communs:  
Inscription des licences  
Restriction du droit de disposer d'une marque  
Substitution ou remplacement selon l'Article 4bis
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 15 Gestion de l'enregistrement international III  
Spécificités, modes et fonctionnement communs:

Cessation des effets d'une demande de base ou  
d'un enregistrement de base  
Transformation  
Durée de protection – renouvellement

12 h 15 – 14 h 15 Déjeuner

14 h 15 – 15 h 00 Le système de Madrid et les marchés internationaux  
Avantages du système pour les utilisateurs  
Expériences relatives à la désignation de certaines Parties Contractantes

15 h 00 – 15 h 15 Pause-café

15 h 15 – 15 h 45 Produits d'information concernant les enregistrements internationaux  
La Gazette  
ROMARIN  
Madrid Express

15 h 45 – 16 h 30 Échanges entre participants et conférenciers  
Session de clôture

[Fin du document]